

Recrutement des personnels Ingénieurs et Techniciens en situation de handicap par voie contractuelle

Campagne 2025

Dans le cadre de sa politique volontariste, l'Inserm encourage l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap en proposant chaque année des possibilités de recrutement par la voie contractuelle.

Cette procédure de recrutement pise en application de l'[article L 352-4 du Code général de la fonction publique](#), est réalisée sur la base d'un contrat d'un an renouvelable donnant vocation à titularisation.

Postes à pourvoir

Délégation Régionale	Lieu	Corps	BAP	Emploi-type
Est	Besançon (25)	IE	A	Ingénieur-e en techniques biologiques
Grand-Ouest	Nantes (44)	TR	J	Assistant-e de direction et chargé-e des affaires générales
Grand-Ouest	Nantes (44)	TR	J	Gestionnaire financier-e et comptable
Occitanie Méditerranée	Montpellier (34)	AI	A	Assistant-e ingénieur-e en biologie
Occitanie Méditerranée	Montpellier (34)	IR	A	Ingénieur-e de recherche en biologie animale
Occitanie Pyrénées	Toulouse (31)	TR	A	Zootechnicien-ne
Occitanie Pyrénées	Toulouse (31)	AI	F	Assistante-e en communication
Occitanie Pyrénées	Toulouse (31)	IE	A	Ingénieur-e en expérimentation et instrumentation biologiques
Paris IDF Sud	Paris (75) - Villejuif(94)	TR	J	Technicien-ne en gestion administrative
Paris IDF Sud	Orsay (94)	AI	A	Assistant-e ingénieur-e en expérimentation et instrumentation biologiques
Siège	Pais (75)	TR	J	Technicien-ne en gestion administrative

Conditions requises pour candidater

Ce recrutement spécifique est réservé aux personnes en situation de handicap n'ayant pas la qualité de fonctionnaire et relevant de l'une des catégories mentionnées aux 1°, 2°, 3°, 4°, 9°, 10° et 11° de l'[article L.5212-13 du Code du travail](#).

Les candidats doivent satisfaire aux conditions générales d'accès à la fonction publique.

Modalités de dépôt des candidatures

- Lien vers la page dédiée :
<https://pro.inserm.fr/rubriques/nous-rejoindre/recrutement-handicap/contrats-pour-les-personnels-dappui-de-la-recherche-en-situation-de-handicap>
- Les candidats sont invités à consulter les offres, télécharger et compléter le dossier de candidature.
- Les candidats qui souhaitent bénéficier d'un aménagement des conditions matérielles d'organisation et de déroulement des épreuves doivent en faire la demande en complétant le formulaire de demande et en joignant le justificatif de la qualité de travailleur handicapé accompagné du certificat du médecin agréé.
- Transmettre le dossier de candidature **COMPLET** par voie électronique à l'adresse suivante :
emploi.handicap@inserm.fr

Calendrier de la campagne

- ✓ Ouverture de la campagne : **18 mars 2025**
- ✓ Date limite de dépôt des candidatures : **18 avril 2025, 17h00**
- ✓ Présélections et auditions : **Avril et mai 2025**
- ✓ Prise de fonction : **1^{er} juillet 2025**

Ces dates sont susceptibles d'être modifiées.

Pour toute information complémentaire sur la procédure de recrutement

Veuillez contacter le pôle handicap de l'Inserm : emploi.handicap@inserm.fr